

## C.S.O

**Vendredi 8 septembre 2017-18H00**

**Halle Stéphane Diagana– 4 rue Victor Schoelcher- 69009 LYON**

**Membres présents :** Louis Bellevéque, Alain Bonardi, Michel Claire, Roland Corgier, Nathaly Eldin, Alex Fournival, Martine Guillon, Pierre Guillon, Yolande Jerinte, Thierry Lauron, Jean-Claude Marie, Michel Morel, Jean-Marc Revol, Gilbert Rosillo.

**Excusés :** Jean-Pierre Bagriot, Jean-Louis Lafleur, Jacques Leonard, Nicolas Doumeng, Antoine Duc.

**Assiste :** Béatrice Pfaender

**Démissionnaires :** Pierre Cabireau et Louissette Cabireau

### Ouverture de la réunion à 18H05.

En ouverture de réunion, le président annonce son grand regret concernant les démissions de Louissette et Pierre Cabireau qui étaient des éléments essentiels de l'athlétisme AuRA.

Nous apprenons aussi le décès de Camille Bonnetot, ancien président du CD03 et juge fédéral. Celui aussi de Rémi MANGUE ancien Conseiller technique D-Savoie.

L'ensemble de la CSO présente ses sincères condoléances aux familles et amis endeuillés.

En préambule de la réunion, il est de nouveau évoqué le fait que les juges des championnats de France de cross-country à St-Galmier n'ont toujours pas été remboursés de leur frais de déplacement. Il est demandé au comité de la Loire d'assumer ses responsabilités et de régler les bénévoles ; charge à lui de se retourner vers la FFA pour son remboursement.

### **1. Implantation des compétitions d'automne**

Les dernières implantations de l'automne seront les suivantes :

- Sa 23 Championnat AuRA de marche de durée à Ambilly. (A noter l'organisation recherche un chronométreur manuel).
- Sa 23/09 qualification Coupe de France à Aubière couplé au challenge Equip Athlé .
- Di 24/09 qualification Coupe de France Vénissieux (Parilly)

Rappel pour la coupe de France : 1 juge par équipe engagée. Chaque équipe doit comprendre au minimum 4 athlètes. Les horaires provisoires seront en ligne, puis affinés en fonction des engagements.

La composition des jurys est à compléter :

	<b>Lyon</b>	<b>Clermont</b>
Directeur de Réunion	Pierre Guillon	Michel Morel
Juge arbitres	J-C Marie- M Martinetto-	Michel Claire
Logica	Martine Guillon	Geneviève Lefoulon
Chrono électrique	Roland Corgier	..

- Di 1/10 Interclubs Grenoble

Rappel jury : 2 juges par équipe. L'horaire est en ligne.

Directeur de réunion : Alain Ponal

Juge arbitre Jean Pierre Bagriot

Chrono Florian Monnier

Logica Rémi Bauer

## **2. Calendrier des compétitions régionales**

Suite à l'intervention d'Aurélien PRETSEILLE et les nombreux échanges concernant le calendrier hivernal, avec le positionnement des régionaux d'Épreuves combinées le même jour que le meeting « Clermont Athlétic Challenge » la CSO rouvre le débat.

Les membres de la CSO ont suivi les différents échanges, et sont bien conscient de la difficulté rencontrée qui est celle des coaches qui ne pourront pas se dédoubler. Mais le calendrier est tel qu'il est difficile de faire autrement. De l'avis des conseillers techniques pour l'équilibre du calendrier et les athlètes c'est la meilleure solution. En conséquence les dates proposées sont maintenues.

Autre sujet abordé par Béatrice, les interdépartementaux d'épreuves combinées qui sont positionnés les 2 et 3 décembre à la Halle Diagona, alors que doivent se tenir les assises des clubs. La proposition de faire cette compétition le 25/26 novembre est repoussée, ce sera aux assises des clubs d'être décalées au samedi 9 décembre.

Pour les pré-régionaux (28 janvier) et régionaux (11 février) de lancers longs ils sont implantés au stade de Parilly.

Livret des règlements hivernaux : Peu de chose à revoir, les droits d'inscription, les participation des athlètes extérieurs à la ligue, les minimas avaient donné satisfaction et seront inchangés.

Concernant la convention avec l'ex région Limousin pour sa participation aux pré-régionaux à Aubière elle sera reconduite.

Pour ces pré-régionaux à Aubière, toujours un peu moins « chargés », il est proposé de faire disputer en même temps les régionaux masters.

## **3. Désignation des implantations ¼ et ½ finales des championnats de France de cross-country.**

¼ finales zone Est 2 candidatures :

- Macadam 07 Stade Mistral à Guilhaud-Granges
- Arve athlétisme à Bonneville.

Le premier candidat Macadam 07 est retenu sous réserve qu'après la visite technique de Roland Corgier son avis soit favorable.

¼ de finales zone Ouest : aucun candidat. Deux se sont désistés cette semaine. Un appel est fait aux comités départementaux pour trouver un site.

½ finales : Un seul candidat Aix les Bains. Celui-ci est retenu même s'il est fait remarquer que le site est relativement plat.

## **4. Questions diverses**

Gestion des Records : Gilbert Rosillo souhaite que la gestion des records benjamins et minimes soit gérée par la CRJ. La commission se réunissant le lendemain celle-ci donnera sa réponse.

Découpage de la région : Proposition de passer sur 3 zones pour la région Aura. Cette proposition est discutée, il en ressort qu'il faut quand même laisser du temps pour évaluer le fonctionnement en 2 zones que nous avons mis en place.

Cross minimes : Ils auront un championnat de France en cross-country sous forme de sélection de ligue. La question se pose : quelle sera la position de la ligue pour une prise en charge (ou pas) du déplacement ?

Toujours concernant les minimes la question est posée à la CRJ : qu'en est-il du challenge Bobin par équipe de comité ? La possibilité d'arrêter leur championnat avec leur club comme les benjamins au niveau des 1/4 de finales puis ensuite de passer aux sélections de comité pour les demi-finales est posée ?

Fin de la réunion à 20H20.

Le président CSO

Michel CLAIRE